

Dès que la tige (D) (fig. 35) est actionnée par l'un des bras (A^1 - A^2) des leviers éleveurs des coins de justification, elle cause le déclenchement du levier (1) de sorte que le cliquet (2), ainsi libéré, s'engage, sous l'action d'un ressort visible sur la figure 22, dans la denture du rochet en question. Le plateau-came (8) participe alors au mouvement de rotation de l'arbre précité, causant le déplacement en avant, après une rotation du levier cintré (4), du crochet-transporteur (5) qui amènera la ligne assemblée jusqu'à l'entrée de la galée, dans laquelle le cadre pousseur de ligne (6) en assure l'introduction. Le plateau-came continuant sa révolution, le levier cintré (4) revient en arrière en repoussant le crochet-transporteur jusqu'à son point de départ et le levier de déclenchement (1) accroche au passage le cliquet (2), qu'il immobilisera ainsi avec son plateau-came jusqu'à la prochaine fin de ligne.

Au moment où la ligne achevée entre en galée, sa longueur est vérifiée par un trébucheur-calibreur, qui, pour une différence de quelques points, en plus ou en moins, provoque immédiatement, par l'intermédiaire du petit levier (7), le débrayage et l'arrêt de la machine, de manière à prévenir le fondeur s'il ne se trouve pas à proximité et à éviter toute mise en pâte dans la galée.

Le déclenchement du mécanisme de galée se produit chaque fois que l'une des tiges de commande (m) des coins de justification (fig. 22) est soulevée par le gradin du levier de centrage. Le mode d'action des organes qu'elles mettent en jeu est exposé clairement sur les croquis schématiques de la figure 35. C'est à cause de cette disposition, d'une simplicité idéale, que la " Monotype " est capable d'exécuter les travaux de composition tabulaire, quelle qu'en soit la difficulté, qui ont fait sa réputation universelle.

Sur ces schémas (A^2 - A^1) sont figurées les extrémités inférieures des leviers éleveurs, mentionnés page 61 et qui, au repos, correspondent avec la ligne X-X ; (C) est un petit basculeur, fixé à une extrémité de la tige de déclenchement de galée (D), dont l'autre extrémité, extérieure, se présente en face d'une vis réglable (S), portée par le levier de déclenchement (1), qui engage à ce moment le talon du cliquet d'entraînement (2) ; (c) est le manchon ou galet d'arrêt de pompe (en réalité fixé sur une seconde tige parallèle, en dessous de celle ci-dessus)